

Synthèse du Plan de sobriété hydrique de la filière Industries et technologies de santé



Présentation des activités de la filière et de ses usages de l'eau

La filière des industries et technologies de santé regroupent les industriels qui recherchent, développent, fabriquent et mettent à disposition des patients, humains et animaux, l'ensemble des produits de la santé utilisés pour la prévention, le soin, les interventions et l'accompagnement des patients en ville comme dans les établissements de santé. Il s'agit notamment de médicaments vétérinaires et à usage humain, de dispositifs de diagnostic in vitro, de dispositifs médicaux implantables, des équipements d'ophtalmologie ou pour les soins dentaires, des équipements de soins hospitaliers, ...

Dans le cadre du Plan Eau visant à « organiser la sobriété hydrique de l'usage de l'eau pour tous les secteurs », les industriels de la filière se sont mobilisés dès mi-2023 et ont inscrit un projet spécifique intitulé « accompagner les industriels vers une meilleure performance industriels des usages de l'eau » dans le contrat stratégique de filière signé fin 2023.

Ce projet permettra d'analyser la situation par rapport aux prélèvements d'eau du secteur et d'accompagner les industriels dans les réflexions et la mise en place de mesures en faveur de l'efficacité hydrique de la filière.

Cette démarche s'intègre totalement dans l'engagement des entreprises des industries et technologies de santé à jouer un rôle essentiel dans la transition écologique. Ils s'inscrivent ainsi dans une dynamique globale de sobriété par rapport aux ressources tout comme ils le font déjà dans le cadre de l'efficacité énergétique et de leur politique de décarbonation.

Pour la filière des industries et technologies de santé, le projet en faveur d'une meilleure performance des usages de l'eau et du renforcement de la résilience industrielle s'appuiera sur deux actions complémentaires :

- L'élaboration du plan de sobriété hydrique (PSH) de la filière des industries et technologies de santé (Action 1). Cette démarche d'efficacité se déclinera sur les principaux usages de l'eau dans la filière. L'eau intervient en effet à différents niveaux et pour de multiples usages : en tant que matière première, agent de lavage, fluide thermique ou pour l'usage domestique.
- Le lancement d'actions spécifiques liées à l'adoption d'une stratégie plus efficace des usages de l'eau pour les entreprises pharmaceutiques (Action 2).

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

La première étape du projet a consisté dans l'analyse des données accessibles grâce aux éléments partagés dans les déclarations annuelles des émissions polluantes et des déchets des installations classées de la filière (Déclarations GEREP).

Sur la filière des industries et technologies de santé, les données disponibles dans cet outil sont assez parcellaires et ne couvrent qu'une part limitée du secteur et un nombre restreint d'entreprises. Les résultats de cette première analyse ne permettent donc pas de constituer un état des lieux complet et fiable pour la mise en œuvre et le suivi des mesures de sobriété hydrique.

Ce constat confirme le besoin d'améliorer la connaissance et le suivi des prélèvements et des consommations en eau sur l'ensemble de la filière tout en intégrant, dans le travail de cartographie, une segmentation des différentes activités de la filière afin de tenir compte de la diversité du secteur.

Actions prévues pour organiser la résilience de la filière face à la raréfaction de la ressource en eau

Face à ce premier constat, les industriels organisés dans le cadre de comité de pilotage du projet du CSF ITS ont lancé les travaux pour concevoir une politique de gestion plus efficiente et pérenne de la ressource en eau à travers plusieurs étapes :

1. L'organisation d'action de sensibilisation sur la sobriété en eau auprès des industriels et en particulier des PME et PMI
2. L'élaboration d'un diagnostic des prélèvements de l'eau
3. L'identification des grands axes et des leviers d'efficacité hydrique
4. L'analyse des difficultés et des freins rencontrés dans la sobriété hydrique
5. L'identification des besoins d'évolution du cadre réglementaire pour un prélèvement plus sobre de l'eau
6. L'identification des outils d'aide disponibles pour accompagner les industriels dans la politique de sobriété hydrique de leurs sites
7. Le renforcement de la compréhension des rejets

Lors des premiers échanges, l'information des industriels sur les démarches entreprises est apparue comme un préalable. A travers cette première vague de sensibilisation, l'objectif sera d'assurer une meilleure compréhension collective des enjeux liés à la ressource en eau et de présenter les travaux à venir pour renforcer l'adhésion au projet et la qualité des rendus.

En parallèle, il est planifié l'élaboration d'un questionnaire qui permettra aux experts de constituer une cartographie plus précise des prélèvements/consommations et des usages afin de mieux connaître l'impact réel de la filière sur la ressource en eau. Dans le respect des critères de confidentialité des données, la collecte et l'analyse des données pourront également permettre d'identifier les sensibilités particulières à la disponibilité en eau en fonction de la localisation sur les différents bassins versants.

La diffusion d'un outil d'autodiagnostic permettra aux industriels d'identifier les usages grands consommateurs et/ou plus sensibles à la disponibilité en eau. L'objectif de cet outil sera

également de mettre en lumière les risques industriels et économiques en lien avec la raréfaction de la ressource en eau attendue sur les prochaines décennies.

Ces différentes analyses pourront être reconduites dans une temporalité à définir pour assurer le suivi des principaux indicateurs et des différentes actions.

Afin d'accompagner les industriels de la filière dans leur démarche de sobriété hydrique, le plan sectoriel intègre le projet d'élaboration d'un guide de l'eau spécifique à la filière. Ce guide devra répertorier et valoriser les bonnes pratiques sectorielles d'ores et déjà mises en oeuvre ou identifiées. Grâce à des échanges avec les experts de la filière EAU, le guide permettra également d'identifier les leviers d'amélioration disponibles - et/ou en développement à court, moyen et long terme - adaptés au secteur des industries et technologies de santé.

Les échanges autour de l'élaboration du Guide pourront être l'occasion d'identifier des axes sur lesquels la recherche et l'innovation sur l'utilisation de l'eau dans le secteur des industries de santé devront se mobiliser à court, moyen ou plus long terme.

Pour lui conférer une vision 360, le PSH ITS devra être complété par (i) l'analyse des difficultés et des freins – réglementaire et économiques - rencontrés pour la mise en oeuvre des différentes dispositions/technologies et (ii) l'identification des besoins d'évolution du cadre réglementaire et des dispositifs de soutien.

Les travaux programmés permettront également de construire, en concertation avec les parties prenantes, une méthodologie afin d'accompagner les industriels dans une meilleure compréhension de leurs rejets.